

# Préface

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Mémoires de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles.  
Géologie et géographie = Mitteilungen der Naturforschenden  
Gesellschaft in Freiburg. Geologie und Geographie**

Band (Jahr): **8 (1913-1919)**

Heft 1: **Les gîtes d'hydrocarbures de la suisse occidentale**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Préface.

---

Il y a déjà plusieurs années, la *Commission suisse des houillères* me fit l'honneur de me confier l'étude de nos gisements bitumineux. Mon travail devait porter sur trois points : l'histoire des tentatives faites en Suisse pour découvrir des gîtes hydrocarburés et les mettre en valeur ; la description géologique et technique des gisements connus ou soupçonnés ; enfin des conclusions relatives à l'avenir de cette branche de l'industrie minérale, dans notre pays.

Mon cher et vénéré maître, M. le professeur Heim, de Zurich, voulut bien me transmettre tous les renseignements qu'il possédait sur la Suisse orientale et centrale. Ce dossier était complet et il en ressortait l'absence de tout gisement digne de mention, dans ces deux tiers de notre patrie. La Suisse occidentale, seule, restait en cause mais là, par contre, il y avait beaucoup de souvenirs et d'espoirs à examiner.

Il fut donc convenu que je me bornerais à étudier les Cantons romands et pour que mon travail, qui d'emblée parut devoir prendre des proportions considérables, pût rester dans les limites fixées, nous décidâmes de laisser de côté tout ce qui se rapporte à l'utilisation industrielle des produits bruts. Je me bornai donc à l'étude des gisements, en eux-mêmes et quant à leur exploitation.

Pour ce travail, je trouvai un précieux collaborateur dans la personne d'un ancien élève, M. René de Buman, actuellement professeur à l'École professionnelle, qui voulut bien faire quantité d'extraits bibliographiques et m'accompagner dans plusieurs courses.

Je remis mon manuscrit à la *Commission des houillères*, en 1906 ; il était destiné à paraître dans la « Série géotechnique » des *Matériaux pour la Carte géologique de la Suisse*, mais des circonstances diverses ayant empêché la Commission de le publier, jusqu'à l'année dernière, je sollicitai d'elle l'autorisation de faire moi-même cette publication. Je l'obtins, en date du 5 mai de cette année, et la *Société fribourgeoise des Sciences naturelles* fut assez aimable pour accueillir mon travail.

Comme on le verra, le passé est rempli de tentatives infructueuses ; quant à l'avenir, je serais bien embarrassé d'émettre une opinion catégorique et préfère garder ce silence qui, chez les médecins, n'est pas, en général, de bon augure. La conséquence de cet état de choses est que le présent mémoire sera surtout historique, bien que je me sois cru obligé de revoir par moi-même la plupart des gîtes qui furent exploités ou qui paraissaient dignes d'attention. Enfin, mon manuscrit étant vieux de sept ans, il fallait le remettre au point ; c'est l'objet du chapitre VII : « Etat actuel ».

---